

FEDERAL BUDGET 2024

Deputy Prime Minister and Minister of Finance Chrystia Freeland introduced the 2024 federal budget on April 16. Titled “Fairness for Every Generation”, Freeland’s fourth budget aims to invest in housing supply without widening the deficit to the point that it hinders efforts to lower inflation. Amid stubbornly high inflation and widespread worries over the prospects of home ownership, this Budget aims to deliver the message that the federal government understands Canadians economic anxieties and is prepared to address them.

Key Items of Relevance to Arts and Culture

- Budget 2024 proposes to provide \$31 million over two years, starting in 2024-25, to the Department of Canadian Heritage for the Canada Arts Presentation Fund to help support organizations that professionally present arts festivals or performing arts series. A portion of this funding will be used to support specific organisations.
- Budget 2024 proposes to provide \$10 million over three years, starting in 2024-25, to Canadian Heritage for the Canada Book Fund to elevate Canadian authors and stories both at home and abroad through increased supports for Canadian authors and book publishers.
- Budget 2024 proposes \$40 million over two years for PCH for the Canada Media Fund to continue to support media productions, including those led by people from equity deserving groups.
- Budget 2024 proposes \$20 million over three years of funding proposed for PrairiesCan to support performing arts organizations based in Manitoba, Saskatchewan and Alberta.
- Budget 2024 proposes \$50 million over four years, starting in 2025-26, to support workers who may be impacted by Artificial Intelligence, such as creative industries



- Budget 2024 proposes that the tax treatment of charitable donations be revised to allow individuals to claim 80 percent (instead of the previously proposed 50 percent) of the Charitable Donation Tax Credit when calculating Alternative Minimum Tax.
- Budget 2024 proposes several additional amendments to the Alternative Minimum Tax proposals. These amendments would:
 - fully allow deductions for the Guaranteed Income Supplement, social assistance, and workers' compensation payments; –
 - allow individuals to fully claim the federal logging tax credit under the AMT;
 - fully exempt Employee Ownership Trusts from the AMT; and –
 - allow certain disallowed credits under the AMT to be eligible for the AMT carry-forward (i.e., the federal political contribution tax credit, investment tax credits, and labour-sponsored funds tax).
- Budget 2024 proposes to provide \$500 million over five years, starting in 2024-25, to Infrastructure Canada to support more projects through the Green and Inclusive Community Buildings program.
- The Government did not take action on copyright, nor provide a path forward for legislative amendments across the cultural industries.
- Budget proposes to provide \$351.2 million for the Youth Employment and Skills Strategy.

BUDGET FÉDÉRAL 2024

La vice-première ministre et ministre des finances, Chrystia Freeland, a présenté le budget fédéral 2024 le 16 avril. Intitulé "Une chance équitable pour chaque génération", le quatrième budget de Mme Freeland vise à investir dans l'offre de logements sans creuser le déficit au point d'entraver les efforts de réduction de l'inflation. Dans un contexte d'inflation obstinément élevée et d'inquiétudes généralisées quant aux perspectives d'accès à la propriété, ce budget vise à faire comprendre que le gouvernement fédéral est sensible aux inquiétudes économiques des Canadiens et qu'il est prêt à y répondre.

Principaux éléments pertinents pour les arts et la culture

- Le budget 2024 propose de fournir 31 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2024-25, au ministère du Patrimoine canadien pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts afin d'aider à soutenir les organisations qui présentent des festivals artistiques ou des séries de spectacles. Une partie de ce financement sera utilisée pour soutenir des organisations spécifiques.
- Le budget 2024 propose de fournir 10 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2024-25, au ministère du Patrimoine canadien pour le Fonds du livre du Canada afin d'élever les auteurs et les récits canadiens au pays et à l'étranger grâce à un soutien accru aux auteurs et aux éditeurs de livres canadiens.
- Le budget 2024 propose 40 millions de dollars sur deux ans à PCH pour le Fonds des médias du Canada afin de continuer à soutenir les productions médiatiques, y compris celles dirigées par des personnes issues de groupes méritant l'équité.
- Le budget 2024 propose un financement de 20 millions de dollars sur trois ans pour PrairiesCan afin de soutenir les organisations d'arts de la scène basées au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.



- Le budget 2024 propose 50 millions de dollars sur quatre ans, à partir de 2025-26, pour soutenir les travailleurs qui pourraient être touchés par l'intelligence artificielle, comme les industries créatives
- Le budget 2024 propose de réviser le traitement fiscal des dons de bienfaisance afin de permettre aux particuliers de réclamer 80 % (au lieu des 50 % proposés précédemment) du crédit d'impôt pour dons de bienfaisance dans le cadre du calcul de l'impôt de remplacement.
- Le budget 2024 propose plusieurs amendements supplémentaires aux propositions relatives à l'Impôt minimum de remplacement. Ces modifications auraient pour effet
 - permettre la déduction intégrale du Supplément de revenu garanti, de l'aide sociale et des indemnités du travail ; -
 - permettre aux particuliers de réclamer intégralement le crédit d'impôt fédéral dans le cadre de l'IMR
 - d'exonérer totalement de l'IMR les fiducies collectives des employés ; et - d'autoriser certains crédits refusés en vertu de l'IMR.
 - permettre à certains crédits refusés en vertu de l'IMR d'être admissibles au report de l'IMR (c.-à-d. le crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales, les crédits d'impôt à l'investissement et l'impôt sur les fonds de travailleurs).
- Le budget 2024 propose de fournir 500 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2024-25, à Infrastructure Canada pour soutenir davantage de projets dans le cadre du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs.
- Le gouvernement n'a pas pris de mesures concernant le droit d'auteur et n'a pas non plus indiqué la voie à suivre pour les modifications législatives dans l'ensemble des industries culturelles.
- Le budget propose d'allouer 351,2 millions de dollars à la Stratégie emploi et compétences jeunesse